

Container Label

GROUPE

40

45

FONGICIDE

## FONGICIDE ZAMPRO<sup>MD</sup>

Fongicide pour une utilisation sur les légumes-feuilles du genre *brassica*, légumes-bulbes, mûres, cucurbitacées, légumes-fruits, raisins, concombre cultivé en serre, laitue frisé cultivée en serre, houblon, légumes-feuilles, épinard et la pomme de terre

SUSPENSION

AGRICOLE

PRINCIPES ACTIFS : Amétoctradine ..... 300 g/L  
Diméthomorphe..... 225 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one à un taux de 0,0045 % et le 2-méthyle-4-isothiazoline-3-one, à un taux de 0,0045 %, comme agents de conservation

N° D'HOMOLOGATION : 30321

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Avertissement, contient l'allergène soya

CONTENU NET : 0,01 L à 1 000 L

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER CE PRODUIT



AVERTISSEMENT POISON

EN CAS D'URGENCE DÛ À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU  
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT  
AU 1 (800) 454-2673

BASF Canada Inc.  
5025 Creebank Road  
Édifce A, 2<sup>e</sup> étage  
Mississauga, Ontario L4W 0B6  
1-877-371-2273

ZAMPRO est une marque déposée de BASF SE, utilisé sous licence par BASF Canada Inc.

## PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. Le port de gants n'est pas nécessaire pour une application en cabine et/ou cockpit fermé.
3. Nocif ou mortel si avalé.
4. Se laver les mains avant de manger, boire, fumer ou utiliser les toilettes. Changer de vêtements de travail et prendre un bain ou une douche après la manipulation ou la pulvérisation du produit. Laver les vêtements de protection avant de les réutiliser.
5. **NE PAS** pénétrer ni laisser un travailleur pénétrer dans les zones traitées avant la fin des délais de sécurité (DS) indiqués dans le tableau des doses d'application.
6. Nettoyer soigneusement l'équipement de pulvérisation après l'usage.
7. Appliquer seulement si le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activités humaines telles que des maisons, des chalets, des écoles et des espaces récréatifs est minime. Tenir compte de la vitesse et la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'épandage et des réglages du pulvérisateur.
8. Ce produit présente les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit dans les zones où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination des eaux souterraines.

## PREMIERS SOINS

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque l'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Il n'y a pas d'antidote. Traiter selon les symptômes.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Observer les zones tampons indiquées sous la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

## **ENTREPOSAGE**

1. Entreposer le produit non-utilisé dans le contenant d'origine hermétiquement fermé. Protéger du gel.
2. **NE PAS** expédier ou entreposer le produit avec de la nourriture pour humains ou pour animaux, des semences et des engrais.
3. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec, fermé à clé et bien aéré ne comprenant pas de drain de plancher.
4. Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

## **ÉLIMINATION**

### **Contenants Recyclables**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincez le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajoutez les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**Contenants Réutilisables**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

**Contenants Remplissages**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

**Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**FONGICIDE ZAMPRO<sup>MD</sup>**

Fongicide pour une utilisation sur les légumes-feuilles du genre *brassica*, légumes-bulbes, mûres, cucurbitacées, légumes-fruits, raisins, concombre cultivé en serre, laitue frisé cultivée en serre, houblon, légumes-feuilles, épinard et la pomme de terre

SUSPENSION

AGRICOLE

PRINCIPES ACTIFS : Amétoctradine ..... 300 g/L  
Diméthomorphe..... 225 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one à un taux de 0,0045 % et le 2-méthyle-4-isothiazoline-3-one, à un taux de 0,0045 %, comme agents de conservation

N° D'HOMOLOGATION : 30321

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Avertissement, contient l'allergène soya

CONTENU NET : 0,01 L à 1 000 L

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER CE PRODUIT



AVERTISSEMENT POISON

EN CAS D'URGENCE DÛ À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU  
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT  
AU 1 (800) 454-2673

BASF Canada Inc.  
5025 Creebank Road  
Édifice A, 2<sup>e</sup> étage  
Mississauga, Ontario L4W 0B6  
1-877-371-2273

ZAMPRO est une marque déposée de BASF SE, utilisé sous licence par BASF Canada Inc.

## INFORMATION GÉNÉRALE

Cet emballage contient le **Fongicide ZAMPRO**, un SC (une suspension concentrée) de 525 g/L renfermant de l'amétoctradine et du diméthomorphe. Ces matières actives font partie de deux classes de fongicides possédant des modes d'action différents, ce qui représente un avantage pour améliorer la suppression des maladies et retarde l'apparition de la résistance. Afin de maximiser la suppression des maladies, appliquer uniquement le **Fongicide ZAMPRO** dans le cadre d'un programme de pulvérisation préventif et l'utiliser en rotation avec d'autres fongicides ayant des modes d'action différentes.

## PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. Le port de gants n'est pas nécessaire pour une application en cabine et/ou cockpit fermé.
3. Nocif ou mortel si avalé.
4. Se laver les mains avant de manger, boire, fumer ou utiliser les toilettes. Changer de vêtements de travail et prendre un bain ou une douche après la manipulation ou la pulvérisation du produit. Laver les vêtements de protection avant de les réutiliser.
5. **NE PAS** pénétrer ni laisser un travailleur pénétrer dans les zones traitées avant la fin des délais de sécurité (DS) indiqués dans le tableau des doses d'application.
6. Nettoyer soigneusement l'équipement de pulvérisation après l'usage.
7. Appliquer seulement si le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activités humaines telles que des maisons, des chalets, des écoles et des espaces récréatifs est minime. Tenir compte de la vitesse et la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'épandage et des réglages du pulvérisateur.
8. Ce produit présente les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit dans les zones où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination des eaux souterraines.

## PREMIERS SOINS

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque l'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Il n'y a pas d'antidote. Traiter selon les symptômes.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Observer les zones tampons indiquées sous la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

## **ENTREPOSAGE**

1. Entreposer le produit non-utilisé dans le contenant d'origine hermétiquement fermé. Protéger du gel.
2. **NE PAS** expédier ou entreposer le produit avec de la nourriture pour humains ou pour animaux, des semences et des engrais.
3. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec, fermé à clé et bien aéré ne comprenant pas de drain de plancher.
4. Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

## **ÉLIMINATION**

### **Contenants Recyclables**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincez le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajoutez les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### **Contenants Réutilisables**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

### **Contenants Remplissages**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

### **Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## MODE D'EMPLOI

Appliquer les doses recommandées de **Fongicide ZAMPRO** comme indiqué dans le tableau suivant de la dose et de la période d'application des cultures spécifiques. Appliquer le **Fongicide ZAMPRO** avec un équipement de pulvérisation terrestre ou aérienne. L'équipement devrait être vérifié régulièrement pour un ajustement adéquat.

L'usage d'additifs ou d'adjuvant peut améliorer la performance du **Fongicide ZAMPRO**. Cependant, toutes les variétés et cultivars n'ont pas été testés avec les combinaisons possibles de mélanges en réservoir. Les conditions locales peuvent aussi influencer la tolérance de la culture et peut ne pas correspondre à celles retrouvées lorsque BASF a effectué des tests. Une incompatibilité physique, une suppression réduite de la maladie ou un dommage à la culture peut survenir suite au mélange du **Fongicide ZAMPRO** avec d'autres produits. Ainsi avant d'utiliser n'importe quel mélange en réservoir (fongicides, insecticides, engrais liquides, produits de contrôle biologique, adjuvant et additifs) effectuer un test sur une petite section de la culture à traiter pour s'assurer qu'une réponse phytotoxique ne se produira pas. Lorsqu'appliqué tel que spécifié, le **Fongicide ZAMPRO** va supprimer les maladies énumérées, à moins d'indication contraire.

**Tableau de la dose d'application les légumes-feuilles du genre Brassica  
(Application terrestre et aérienne)**

Culture	Maladie	Dose d'application (L/ha)	DAAR (jours)	Nombre maximal d'applications par saison
<u>Légumes-feuilles du genre Brassica</u> Brocoli Brocoli de Chine (gai lon) Brocoli raab (rapini) Chou de Bruxelles Chou Chou chinois (pak-choï) Chou chinois (pé-tsaï) Chou moutarde chinois (gai choy) Chou-fleur Brocoli Cavalo Chou cavalier Chou frisé Le chou-rave Mizuna Feuilles de moutarde Moutarde épinard Feuilles de colza	Mildiou ( <i>Peronospora parasitica</i> )	0,8 à 1,0	0	3

Dans le but de réduire le risque de développement de résistance au fongicide, le **Fongicide ZAMPRO** doit être utilisé en alternance avec d'autres fongicides ayant un différent mode d'action efficace contre le mildiou.

Débuter les applications du **Fongicide ZAMPRO** avant le développement de la maladie et continuer avec un intervalle de 7 jours. Utiliser la dose la plus élevée lorsque la pression de maladie est élevée. L'ajout d'un adjuvant de dispersion/pénétration est recommandé à un taux maximum de 0,125 % v/v pour améliorer la performance de la lutte contre la maladie. Des surfactants non-ioniques (par exemple, Agral 90, Induce) NE SONT PAS recommandés.

Consulter les recommandations du système local d'avertissement du mildiou pour déterminer les niveaux prévisibles de pression de maladie et l'intervalle d'application recommandé. Appliquer le traitement pour obtenir un recouvrement complet.

**Gestion de la Résistance**

NE PAS faire plus de deux applications consécutives du **Fongicide ZAMPRO** avant d'alterner avec un autre fongicide efficace ayant un mode d'action différent du **Fongicide ZAMPRO** pour au moins une application.

**NE PAS** pénétrer ni laisser un travailleur pénétrer dans les zones traitées avant la fin des délais de sécurité (DS) de 12 heures.

NE PAS utiliser moins de 200 litres d'eau par hectare pour les applications terrestres et 50 litres par hectare pour les applications aériennes.

### Tableau de la dose d'application des mûres (Application terrestre)

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que BASF Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, BASF Canada n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

Culture	Maladie	Dose d'application (L/ha)	DAAR (jours)	Nombre maximal d'applications par saison
Mûres*	Répression du mildiou ( <i>Peronospora sparsa</i> )	0,8 à 1,0	14	3

Débuter les applications du **Fongicide ZAMPRO** avant le développement de la maladie et continuer avec un intervalle de 5 à 7 jours. Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque la pression de maladie est élevée. L'ajout d'un surfactant non ionique enregistré à 0,125 % v/v est recommandé pour améliorer la performance de la lutte contre la maladie.

Consulter les recommandations du système local d'avertissement du mildiou pour déterminer les niveaux prévisibles de pression de maladie et l'intervalle d'application recommandé. Appliquer le traitement pour obtenir un recouvrement complet.

#### Gestion de la Résistance

Ne pas faire plus de deux applications consécutives du **Fongicide ZAMPRO** avant d'alterner avec un autre fongicide efficace ayant un mode d'action différent du **Fongicide ZAMPRO** pour au moins une application

Ne pas entrer dans les zones traitées dans les 12 heures après l'application.

\*Mûre (*Rubus eubatus*, y compris les nombreux cultivars, variétés et/ou hybrides, Andean blackberry; arctic blackberry; bingleberry; black satin berry; boysenberry; brombeere; California blackberry; Chesterberry; Cherokee blackberry; Cheyenne blackberry; common blackberry; coryberry; darrowberry; dewberry; Dirksen thornless berry; evergreen blackberry; Himalayaberry; hullberry; lavacaberry; loganberry; lowberry; Lucretiaberry; mammoth blackberry; marionberry; mora; mures deronce; nectarberry; Northern dewberry; olallieberry; Oregon evergreen berry; phenomenalberry; rangeberry; ravenberry; rossberry; Shawnee blackberry; Southern dewberry; tayberry; youngberry et zarzamora)

**Tableau de la dose d'application de légumes-bulbes (Application terrestre et aérienne)**

Culture	Maladie	Dose d'application (L/ha)	DAAR (jours)	Nombre maximal d'applications par saison
<u>Végétaux à bulbe</u> Ail Ail rocambule Poireau Oignon, secs Oignon, vert Ciboule Échalote	Mildiou ( <i>Peronospora destructor</i> )	1,0	0	3
<p>Dans le but de réduire le risque de développement de résistance au fongicide, le <b>Fongicide ZAMPRO</b> doit être utilisé en alternance avec d'autres fongicides ayant un différent mode d'action efficace contre le mildiou.</p> <p>Débuter les applications du <b>Fongicide ZAMPRO</b> avant le développement de la maladie et continuer avec un intervalle de 5 à 7 jours. Utiliser l'intervalle le plus court lorsque la pression de maladie est élevée. L'ajout d'un adjuvant de dispersion/pénétration est recommandé pour améliorer la performance de la lutte contre la maladie.</p> <p>Consulter les recommandations du système local d'avertissement du mildiou pour déterminer les niveaux prévisibles de pression de maladie et l'intervalle d'application recommandé. Appliquer le traitement pour obtenir un recouvrement complet.</p> <p><b>Gestion de la Résistance</b>                      NE PAS faire plus de deux applications consécutives du <b>Fongicide ZAMPRO</b> avant d'alterner avec un autre fongicide efficace ayant un mode d'action différent du <b>Fongicide ZAMPRO</b> pour au moins une application.</p> <p><b>NE PAS</b> pénétrer ni laisser un travailleur pénétrer dans les zones traitées avant la fin des délais de sécurité (DS) de 12 heures.</p> <p>NE PAS utiliser moins de 200 litres d'eau par hectare pour les applications terrestres et 50 litres par hectare pour les applications aériennes.</p>				

**Tableau de la dose d'application des cucurbitacées (Application terrestre et aérienne)**

Culture	Maladie	Dose d'application (L/ha)	DAAR (jours)	Nombre maximal d'applications par saison
<u>Cucurbitacées</u> (Incluant tous les types et les hybrides de): Cantaloup Courge cireuse Melon à confire Concombre Gourge comestible Cornichon Melon brodé Citrouille Courge d'été Melon d'eau Courge d'hiver Zucchini <i>Momordica spp.</i> (tel que: Pomme de merveille Poire de merveille Melon amer Concombre chinois)	Mildiou ( <i>Pseudoperonospora cubensis</i> )	0,8 à 1,0	1	3
	Brûlure Phytophthorienne ( <i>Phytophthora capsici</i> )	1,0		

Dans le but de réduire le risque de développement de résistance au fongicide, le **Fongicide ZAMPRO** doit être utilisé en alternance avec d'autres fongicides ayant un différent mode d'action efficace contre le mildiou et la brûlure Phytophthorienne. Le nombre d'applications de **Fongicide ZAMPRO** ou de tout autre produit renfermant des fongicides du groupe 40 ne peut excéder 50 % du nombre total d'applications prévues pour la suppression du mildiou.

Débuter les applications du **Fongicide ZAMPRO** avant le développement de la maladie et continuer avec un intervalle de 5 à 7 jours. Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque la pression de maladie est élevée. L'ajout d'un adjuvant de dispersion/pénétration est recommandé pour améliorer la performance de la lutte contre la maladie.

Consulter les recommandations du système local d'avertissement du mildiou ou de la brûlure pour déterminer les niveaux prévisibles de pression de maladie et l'intervalle d'application recommandé. Appliquer le traitement pour obtenir un recouvrement complet.

**Gestion de la Résistance**

**NE PAS** faire plus de deux applications consécutives du **Fongicide ZAMPRO** avant d'alterner avec un autre fongicide efficace ayant un mode d'action différent du **Fongicide ZAMPRO** pour au moins une application.

**NE PAS** pénétrer ni laisser un travailleur pénétrer dans les zones traitées avant la fin des délais de sécurité (DS) de 12 heures.

**NE PAS** utiliser moins de 200 litres d'eau par hectare pour les applications terrestres et 50 litres par hectare pour les applications aériennes.

**Tableau de la dose d'application des légumes-fruits (Application terrestre et aérienne)**

Culture	Maladie	Dose d'application (L/ha)	DAAR (jours)	Nombre maximal d'applications par saison
<u>Groupe des légumes-fruits</u> Tomate Aubergine Cerise de terre ( <i>Physalis spp.</i> ) Pépino Piment (toutes les variétés) Tomatille	Brûlure Phytophthorienne ( <i>Phytophthora capsici</i> ) - répression Mildiou ( <i>Phytophthora infestans</i> )	1,0	4	3

Dans le but de réduire le risque de développement de résistance au fongicide, le **Fongicide ZAMPRO** doit être utilisé en alternance avec d'autres fongicides ayant un différent mode d'action efficace contre le mildiou et la brûlure Phytophthorienne.

Débuter les applications du **Fongicide ZAMPRO** avant le développement de la maladie et continuer avec un intervalle de 5 à 7 jours. Utiliser l'intervalle le plus court lorsque la pression de maladie est élevée. L'ajout d'un adjuvant de dispersion/pénétration est recommandé pour améliorer la performance de la lutte contre la maladie.

Consulter les recommandations du système local d'avertissement du mildiou pour déterminer les niveaux prévisibles de pression de maladie et l'intervalle d'application recommandé. Appliquer le traitement pour obtenir un recouvrement complet.

**NE PAS** pénétrer ni laisser un travailleur pénétrer dans les zones traitées avant la fin des délais de sécurité (DS) de 12 heures.

**Gestion de la Résistance**

NE PAS faire plus de deux applications consécutives du **Fongicide ZAMPRO** avant d'alterner avec un autre fongicide efficace ayant un mode d'action différent du **Fongicide ZAMPRO** pour au moins une application.

NE PAS utiliser moins de 200 litres d'eau par hectare pour les applications terrestres et 50 litres par hectare pour les applications aériennes.

**Tableau de la dose d'application pour le raisin (Application terrestre)**

Culture	Maladie	Dose d'application (L/ha)	DAAR (jours)	Nombre maximal d'applications par saison
Raisins	Mildiou ( <i>Plasmopara viticola</i> )	0,8 à 1,0	14	4

Dans le but de réduire le risque de développement de résistance au fongicide, le **Fongicide ZAMPRO** doit être utilisé en alternance avec d'autres fongicides ayant un différent mode d'action efficace contre le mildiou.

Débuter les applications du **Fongicide ZAMPRO** avant le développement de la maladie et continuer avec un intervalle de 7 à 10 jours. Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque la pression de maladie est élevée. L'ajout d'un adjuvant de dispersion/pénétration est recommandé pour améliorer la performance de la lutte contre la maladie.

Consulter les recommandations du système local d'avertissement du mildiou pour déterminer les niveaux prévisibles de pression de maladie et l'intervalle d'application recommandé. Appliquer le traitement pour obtenir un recouvrement complet.

**Gestion de la Résistance**

**NE PAS** faire plus de deux applications consécutives du **Fongicide ZAMPRO** avant d'alterner avec un autre fongicide efficace ayant un mode d'action différent du **Fongicide ZAMPRO** pour au moins une application.

**NE PAS** pénétrer ni laisser un travailleur pénétrer dans les zones traitées pour le tournage de la canne ou la ceinture avant la fin des délais de sécurité (DS) de 8 jours. Pour toute autre activité dans les raisins, **NE PAS** pénétrer ni laisser un travailleur pénétrer dans les zones traitées avant la fin des DS de 12 heures.

**NE PAS** utiliser moins de 200 litres d'eau par hectare.

## Tableau des doses application pour le concombre cultivé en serre

**NE PAS utiliser sur les transplants cultivés en serre**

Culture	Maladie	Dose d'application (L/ha)	DAAR (jours)	Nombre maximal d'applications par saison
Concombre cultivé en serre	Suppression du mildiou causé par <i>Pseudoperonospora cubensis</i>	0,8 à 1,0	0	3

Débuter les applications du **Fongicide ZAMPRO** avant le développement de la maladie et continuer avec un intervalle de 5 à 7 jours. Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque la pression de maladie est élevée.

**NE PAS** pénétrer ni laisser un travailleur pénétrer dans les zones traitées avant la fin des délais de sécurité (DS) de 12 heures.

Appliquer un volume d'eau de 2000 L/ha ou suffisant pour atteindre un recouvrement adéquat.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau.

### Gestion de la Résistance

NE PAS faire plus de deux applications consécutives du **Fongicide ZAMPRO** avant d'alterner avec un autre fongicide efficace ayant un mode d'action différent du **Fongicide ZAMPRO** pour au moins une application. NE PAS appliquer plus de 50 % du total des applications ciblées pour contrôler les maladies pendant le cycle de culture. NE PAS dépasser un maximum de 3 applications par cycle de culture.

## Tableau des doses application pour la laitue en feuilles cultivée en serre

**NE PAS utiliser sur les transplants cultivés en serre**

Culture	Maladie	Dose d'application (L/ha)	DAAR (jours)	Nombre maximal d'applications par saison
Laitue frisée cultivée en serre	Suppression du mildiou de la laitue causé par <i>Bremia lactucae</i>	0,8 à 1,0	0	3

Débuter les applications du **Fongicide ZAMPRO** avant le développement de la maladie et continuer avec un intervalle de 5 à 7 jours. Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque la pression de maladie est élevée.

**NE PAS** pénétrer ni laisser un travailleur pénétrer dans les zones traitées avant la fin des délais de sécurité (DS) de 12 heures.

Appliquer un volume d'eau de 1000 L/ha ou suffisant pour atteindre un recouvrement adéquat.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau.

**Gestion de la Résistance**  
NE PAS faire plus de deux applications consécutives du **Fongicide ZAMPRO** avant d'alterner avec un autre fongicide efficace ayant un mode d'action différent du **Fongicide ZAMPRO** pour au moins une application. NE PAS appliquer plus de 50 % du total des applications ciblées pour contrôler les maladies pendant le cycle de culture. NE PAS dépasser un maximum de 3 applications par cycle de culture.

**Tableau de la dose d'application pour le houblon (Application terrestre)**

Culture	Maladie	Dose d'application (L/ha)	DAAR (jours)	Nombre maximal d'applications par saison
Houblon	Mildiou ( <i>Pseudoperonospora humuli</i> )	0,8 à 1,0	7	3

Dans le but de réduire le risque de développement de résistance au fongicide, le **Fongicide ZAMPRO** doit être utilisé en alternance avec d'autres fongicides ayant un différent mode d'action efficace contre le mildiou.

Débuter les applications du **Fongicide ZAMPRO** avant le développement de la maladie et continuer avec un intervalle de 10 jours. Utiliser la dose la plus élevée lorsque la pression de maladie est élevée. L'ajout d'un adjuvant de dispersion/pénétration est recommandé pour améliorer la performance de la lutte contre la maladie.

Consulter les recommandations du système local d'avertissement du mildiou pour déterminer les niveaux prévisibles de pression de maladie et l'intervalle d'application recommandé. Appliquer le traitement pour obtenir un recouvrement complet.

**Gestion de la Résistance**

NE PAS faire plus de deux applications consécutives du **Fongicide ZAMPRO** avant d'alterner avec un autre fongicide efficace ayant un mode d'action différent du **Fongicide ZAMPRO** pour au moins une application.

**NE PAS** pénétrer ni laisser un travailleur pénétrer dans les zones traitées pour la récolte (assistée mécaniquement) avant la fin des délais de sécurité (DS) de 7 jours. Pour toute autre activité dans le houblon, **NE PAS** pénétrer ni laisser un travailleur pénétrer dans les zones traitées avant la fin des DS de 12 heures.

NE PAS utiliser moins de 200 litres d'eau par hectare.

**Tableau de la dose d'application des légumes-feuilles  
(Application terrestre et aérienne)**

Culture	Maladie	Dose d'application (L/ha)	DAAR (jours)	Nombre maximal d'applications par saison
<u>Légumes-feuilles</u> Laitue asperge Cresson (de terre) Endive Laitue (pommée et frisée) Radicchio (chicorée rouge)	Mildiou ( <i>Bremia lactucae</i> )	1,0	0	3
Épinard	Mildiou ( <i>Peronospora farinosa</i> <i>f. sp. spinaciae</i> )	1,0	0	3

Dans le but de réduire le risque de développement de résistance au fongicide, le **Fongicide ZAMPRO** doit être utilisé en alternance avec d'autres fongicides ayant un différent mode d'action efficace contre le mildiou.

Débuter les applications du **Fongicide ZAMPRO** avant le développement de la maladie et continuez avec un intervalle de 5 à 7 jours. Utiliser l'intervalle le plus court lorsque la pression de maladie est élevée.

Consulter les recommandations du système local d'avertissement du mildiou pour déterminer les niveaux prévisibles de pression de maladie et l'intervalle d'application recommandé. Appliquer le traitement pour obtenir un recouvrement complet.

**Gestion de la Résistance**

NE PAS faire plus de deux applications consécutives du **Fongicide ZAMPRO** avant d'alterner avec un autre fongicide efficace ayant un mode d'action différent du **Fongicide ZAMPRO** pour au moins une application.

**NE PAS** pénétrer ni laisser un travailleur pénétrer dans les zones traitées avant la fin des délais de sécurité (DS) de 12 heures.

NE PAS utiliser moins de 200 litres d'eau par hectare pour les applications terrestres et 50 litres par hectare pour les applications aériennes.

**NE PAS appliquer avec un adjuvant.**

**Tableau de la dose d'application de la pomme de terre  
(Application terrestre et aérienne)**

Culture	Maladie	Dose d'application (L/ha)	DAAR (jours)	Nombre maximal d'applications par saison
Pomme de terre	Mildiou ( <i>Phytophthora infestans</i> )	0,8 à 1,0	4	3
	Pourriture du tubercule ( <i>Phytophthora infestans</i> )	1,0		

Dans le but de réduire le risque de développement de résistance au fongicide, le **Fongicide ZAMPRO** doit être utilisé en alternance avec d'autres fongicides ayant un différent mode d'action efficace contre le mildiou.

Débuter les applications du **Fongicide ZAMPRO** avant le développement de la maladie et continuer avec un intervalle de 5 à 10 jours. Utilisez la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque la pression de maladie est élevée. L'ajout d'un adjuvant de dispersion/pénétration est recommandé pour améliorer la performance de la lutte contre la maladie.

Consulter les recommandations du système local d'avertissement du mildiou pour déterminer les niveaux prévisibles de pression de maladie et l'intervalle d'application recommandé. Appliquer le traitement pour obtenir un recouvrement complet.

\*Lorsqu'employé conformément aux recommandations sur l'étiquette, le **Fongicide ZAMPRO** réduit également la pourriture du tubercule par le mildiou lorsqu'appliqué immédiatement avant ou après la mort des fanes.

**Gestion de la Résistance**

NE PAS faire plus de deux applications consécutives du **Fongicide ZAMPRO** avant d'alterner avec un autre fongicide efficace ayant un mode d'action différent du **Fongicide ZAMPRO** pour au moins une application.

NE PAS utiliser moins de 200 litres d'eau par hectare pour les applications terrestres et 50 litres par hectare pour les applications aériennes.

**NE PAS** pénétrer ni laisser un travailleur pénétrer dans les zones traitées avant la fin des délais de sécurité (DS) de 12 heures.

**RESTRICTIONS**

**Délai d'attente avant de ressemer**

Pour toutes les cultures qui ne sont pas mentionnées sur cette étiquette, observer un délai de 30 jours entre le traitement avant de semer celles-ci.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

**NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

### **Applicateur par pulvérisateur agricole**

**NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

### **Application par pulvérisateur pneumatique**

**NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser au-dessus des plantes à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et dans les rangs de bordure. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h sur le site traité tel que mesuré à l'extérieur de la zone à traiter du côté du vent.

### **Application aérienne**

**NE PAS** appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer quand la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus de la zone de traitement. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. La longueur occupée par les buses le long de la rampe de pulvérisation **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

### **Mises en garde concernant l'utilisation aérienne**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

### **Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage. Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

### Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-877-371-BASF (2273). Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

### ZONES TAMPONS

Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, brouillards, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et des habitats marins/estuariens sensibles.

Méthode d'application	Cultures		Zones tampons (mètres) requises pour la protection de :			
			Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuarien/marin d'une profondeur de :	
			< 1 m	> 1 m	< 1 m	> 1 m
Pulvérisateur agricole	Cucurbitacées, légumes-feuilles, légumes-fruits, légumes-bulbes, légumes-feuilles du genre Brassica, pomme de terre, mûres, épinard		1	1	1	1
Pulvérisateur pneumatique	Raisins, houblon	Au début du stade de croissance	10	4	3	1
		À la fin du stade de croissance	5	2	3	1
Application aérienne	Cucurbitacées, légumes-feuilles, légumes-fruits, légumes-bulbes, légumes-feuilles du genre Brassica, pommes de terre, épinard	Voilure fixe ou tournante	10	1	1	1

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) prescrite pour les produits utilisés dans le mélange et appliquer en utilisant la classe de gouttelettes (ASAE) la plus grossière indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

## RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Il est reconnu que les maladies des plantes peuvent développer une résistance lorsqu'exposées à un type de produit ou aux produits d'une même famille chimique similaire. De bonnes pratiques de gestion réduiront le risque de développement de résistance. Utiliser des pratiques culturales afin de minimiser les sources de maladie comme des traitements préventifs de fongicides appliqués tôt. Consulter le service de renseignement de votre localité concernant les prévisions du début d'apparition de la maladie et les recommandations supplémentaires de lutte intégrée pour votre région.

Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au **Fongicide ZAMPRO** et à d'autres fongicides du groupe 45. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Éviter d'effectuer plus de deux pulvérisations consécutives du **Fongicide ZAMPRO** ou d'autres fongicides du même groupe pendant une saison.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Dans la mesure du possible, alterner le **Fongicide ZAMPRO** ou d'autres fongicides du même groupes 40/45 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en réservoir contenant des fongicides provenant d'un groupe différent qui sont efficaces sur l'agent pathogène ciblé si cet emploi est permis.
- Lorsque possible, utiliser les modèles de prévision des maladies pour planifier le meilleur moment pour faire les applications de fongicide.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer BASF en présence d'une baisse possible de sensibilité à **Fongicide ZAMPRO** chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à BASF au 1-877-371-2273.

## MÉLANGE

1. S'assurer que le réservoir de pulvérisation est propre avant utilisation. Suivre les recommandations de nettoyage figurant sur l'étiquette du produit qui a été utilisé précédemment.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau et débiter l'agitation.
3. Ajouter au réservoir la quantité requise du **Fongicide ZAMPRO**.
4. Ajouter au réservoir la quantité requise du produit d'association ou d'adjuvant.
5. Continuer l'agitation lors de l'ajout du reste de l'eau dans le réservoir.
6. Après usage, nettoyer le réservoir du pulvérisateur.